

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
Herausgeber:	Schweizerischer Forstverein
Band:	144 (1993)
Heft:	7
Artikel:	Les pâtrages boisés du Jura bernois
Autor:	Montandon, Gérald
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-767116

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les pâturages boisés du Jura bernois

Par *Gérald Montandon*

FDK 268: 907: 908.1: (494.24)

1. Leur étendue, leur situation géographique

Dans le Jura bernois les pâturages boisés, fruits d'une gestion mixte (pastorale et sylvicole), couvrent près de 15 000 ha pour une superficie totale de 63 000 ha, soit 24 % du territoire. La forêt, avec ses 24 000 ha, occupe déjà 38 %. Ainsi, forêts et pâturages boisés couvrent 62 % du territoire du Jura bernois.

Les pâturages boisés se situent généralement au bas des versants des vallées jurassiennes, en transition entre les cultures agricoles et les flancs des montagnes recouverts de forêts. On les trouve aussi sur les crêtes. Ces pâturages boisés appartiennent, dans leur grande majorité, aux collectivités publiques.



Figure 1. Vue aérienne d'un pâturage boisé dans la région du Chasseral.

2. Leur gestion

Du point de vue forestier, ils font partie intégrante de l'aménagement forestier traditionnel. On s'intéresse surtout à la conservation du périmètre, au taux de boisement, à la répartition des essences et des classes d'âge, ainsi qu'à la problématique du rajeunissement. Lors des martelages, on s'attache d'abord à examiner l'état sanitaire des arbres. C'est pourquoi on y récolte des bois de bien mauvaise qualité, ce qui rend leur commercialisation difficile.

Outre le forestier, l'agriculteur est l'autre partenaire qui exploite le pâturage boisé. L'aménagement pastoral n'est pas aussi systématique que l'aménagement forestier. Fixation de la charge du bétail, choix et dosage des fumures et des engrais, lutte contre les herbes indésirables et débroussaillement sont les préoccupations principales de l'exploitation pastorale. Le bétail appartient en partie aux agriculteurs autochtones, mais une grande proportion du cheptel bovin, en particulier les génisses, provient du Plateau suisse. Ces dernières sont mises en estivage au Jura bernois durant la belle saison.

Cette exploitation mixte – agricole et forestière – confère à ces paysages jurassiens un attrait touristique indéniable. Randonnées pédestres, évasions



Figure 2.
De tels paysages incitent à
la détente et au délassement.

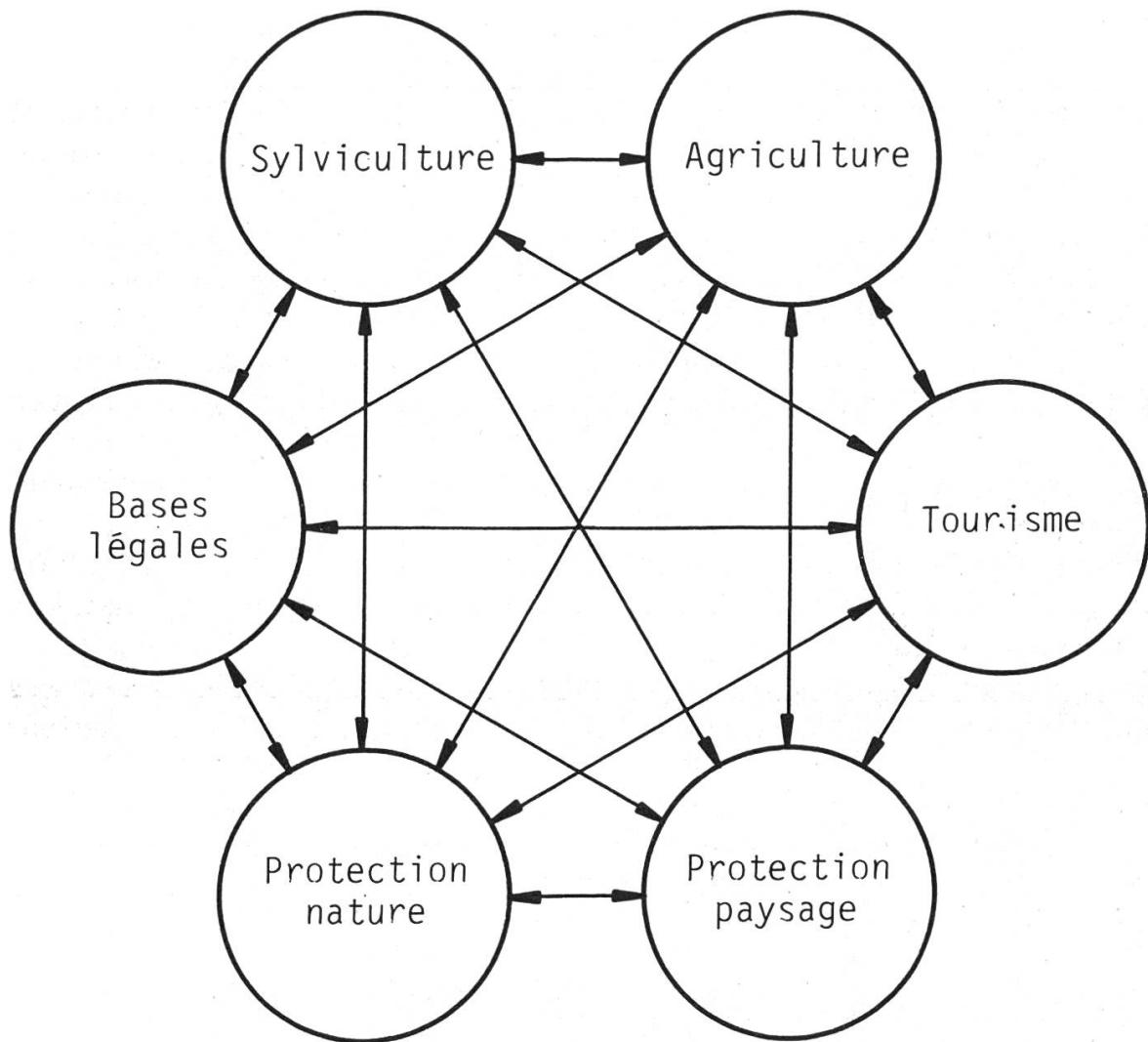


Figure 3. Sources de conflits entre les différents intérêts du pâturage boisé.

équestres, balades à ski, pique-niques et promenades, voilà des activités revitalisantes et bienfaisantes. Le tourisme, sous cette forme douce, est recherché. L'art. 699 du code civil garantit au public l'accès permanent de ces grands espaces.

Les pâturages boisés renferment souvent de grandes richesses naturelles: des tourbières, des zones humides, des pâturages maigres ainsi qu'une flore et une faune d'une diversité exceptionnelle. Voilà des attraits qui ne laissent pas indifférents les défenseurs de la protection de la nature.

Dans ce contexte pluridisciplinaire où les intérêts sont parfois complémentaires, parfois contradictoires, il n'est pas surprenant de voir surgir des conflits (*figure 3*).

Agriculture, sylviculture, tourisme et protection de la nature ne peuvent concilier leurs divergences que par une approche basée sur un dialogue constructif.



Figure 4. Exploitation intensive avec rajeunissement par plantation accompagné de mesures de protection du boisement.

3. Leur avenir

Le pâturage boisé est une formation végétale très artificielle. Il réagit rapidement à tout excès ou à toute absence d'intervention. Imaginons, ne serait-ce qu'une année, un pâturage boisé sans bétail. La fonction sociale serait vite compromise.

Pendant combien de temps encore pourra-t-on convaincre les propriétaires de procéder à des coupes de bois déficitaires sur pâturages boisés? Qui d'autre pourrait prendre en charge ce déficit? Le renoncement aux coupes de bois conduirait inexorablement à la disparition des pâturages boisés.

L'agriculture se trouve elle aussi placée devant de nouvelles contraintes économiques et concurrentielles. L'élevage bovin et l'estivage ont-ils encore un avenir? Toute intensification ou extensification de l'exploitation pastorale aurait une influence déterminante sur le pâturage boisé.

Les autres attraits du pâturage boisé (touristique, paysage, protection de la nature) ne peuvent être finalement garantis que si les exploitations forestières et pastorales traditionnelles subsistent.

Seule une concertation élargie nous conduira peut-être à trouver les compromis nécessaires pour continuer à exploiter les pâturages boisés et à sauvegarder la beauté de ces paysages. Plusieurs cantons de l'Arc jurassien, en colla-

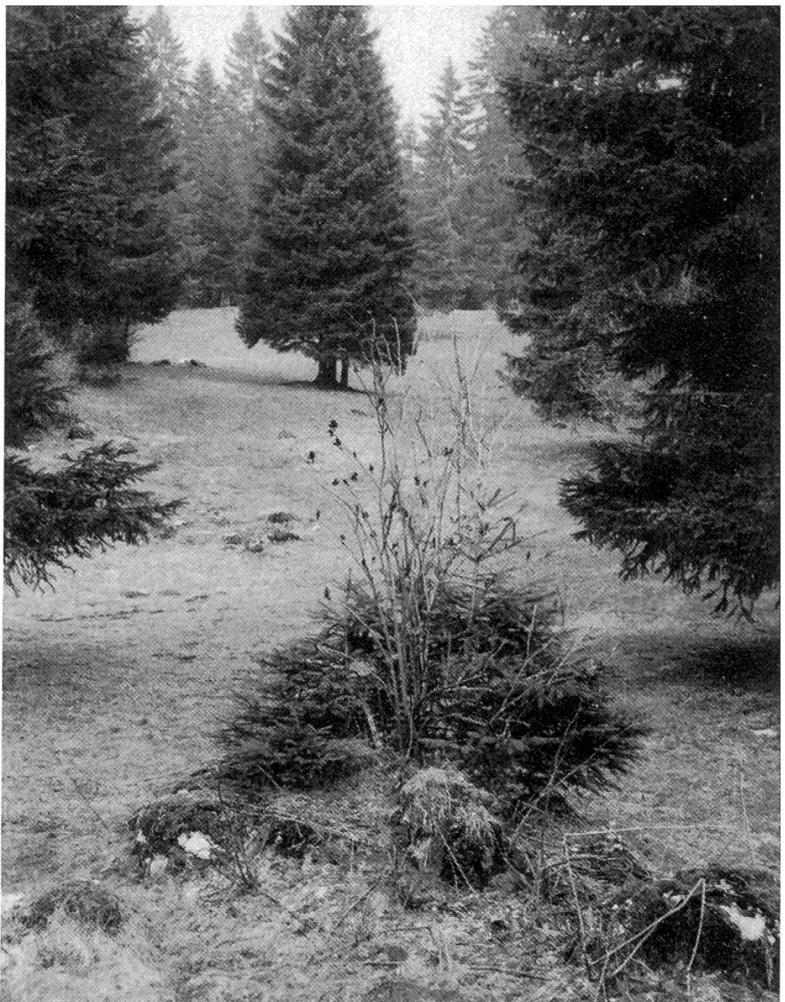


Figure 5.
Pâturage boisé bien
équilibré, bien structuré,
comprenant du rajeunisse-
ment naturel.

boration avec l'Université de Neuchâtel, ont lancé un vaste projet de recherches sur les pâturages boisés jurassiens (PATUBOIS). Les résultats sont attendus avec beaucoup d'impatience.

Quel avenir pour les pâturages boisés? Celui exprimé par la *figure 4?* ou celui représenté sur la *figure 5?*

Zusammenfassung

Weidwälder und bestockte Weiden im Berner Jura

Weidwälder und bestockte Weiden machen im Berner Jura 24 % der Gesamtfläche aus. Sie entstanden aus einer gemischten land- und forstwirtschaftlichen Nutzung, einer Bewirtschaftungsform, die heute ökonomisch stark gefährdet ist. Die Anziehungskraft der Wytweiden auf sanfte Formen des Tourismus ist gross; dazu sind sie reich an natur- und landschaftsschützerischen Werten.

Wytweiden sind eigentlich sehr künstliche Lebensräume: ohne menschliche Eingriffe oder bei intensiverer Bewirtschaftung verändern sie sich rasch. Zu ihrer Erhaltung ist eine enge und konstruktive Zusammenarbeit von Land- und Forstwirtschaft, Tourismus- und Naturschutzkreisen unumgänglich.

Auteur: Gérald Montandon, ingénieur forestier d'arrondissement, office forestier XIV, CH-2710 Tavannes.